

améliorer la qualité de notre environnement

Logement et lieu de travail - Notre environnement



La qualité de notre environnement a une grande incidence sur la santé, la qualité de vie et l'endurance au travail

Nous passons en moyenne 85 % de notre temps dans des environnements clos, et une majorité de ce temps dans l'habitat. Que ce soit à domicile, au travail, dans les locaux destinés à recevoir du public ou les transports en communs... **Nous sommes exposés à de nombreux polluants.** C'est une raison largement suffisante pour s'informer. Et puis nous voulons tous améliorer la qualité de notre environnement et il y a des solutions.

[Un problème d'humidité ? Des xylophages ? Besoin d'une expertise privée ou amiable pour trouver des solutions techniques ? Appelez ANAIS-EXPERTISES. Tel. 09.8008.5008](#)

Evidemment, la nature de ces polluants dépend des caractéristiques du bâti (ancien ou moderne), des matériaux et équipements en place (chauffage, climatisation, peintures, plastiques...). Mais il y a aussi les activités exercées à l'intérieur (informatique, mécanique, chimie, entretien...), et le comportement des usagers (tabac, bricolage, animaux, etc.).

Notre confort se décline en quatre catégories :

- Confort hygrothermique
- Confort visuel
- Confort acoustique
- Confort olfactif

Environnement et Santé

Et ces polluants peuvent avoir des effets sur la santé et le bien-être. De fait, la qualité de l'air intérieur fait l'objet de préoccupations depuis plusieurs années. Elle apparaît aujourd'hui comme un enjeu majeur de santé publique. Certes, il y a des réglementations de plus en plus contraignante. Mais les particuliers comme les responsables d'entreprises sont à la **recherche de solutions de contrôle et d'amélioration effective de la qualité de l'environnement** - pour le bien être de tous.

Les irritations, les allergies, les troubles cardiovasculaires et respiratoires sont généralement le résultat de longues expositions à des environnements pollués. Dans le monde, la pollution de l'air intérieur et extérieur est responsable d'environ 7 millions de décès par an (étude OMS de mars 2014). En France, on évalue à au moins 48.000 le nombre des victimes annuelles, soit 9% de la mortalité nationale (étude Agence Santé publique France de juin 2016).

Ci-dessous, une carte interactive des moyennes de concentration en particules fines PM2.5 :

L'Agence Européenne de l'Environnement et la Commission européenne ont publié un «[indice européen de la qualité de l'air](#)» que vous pouvez consulter sur notre site.

Incidence de la pollution sur la détérioration du bâti

La pollution de l'air a plusieurs effets sur les matériaux. Par exemple, les murs montés en pierres naturelles calcaires sont rapidement altérés. Les acides réagissent avec le calcaire qui est naturellement plutôt basique. Une fois fondu, le calcaire ne protège plus le cœur tendre de la pierre. La pluie va alors creuser les pierres et les rendre plus sensibles au gel.

Autre exemple, la pollution en suie, SO₂ et en NO₂ fait perdre la transparence du verre. De même, ces polluants dégradent superficiellement les vitraux anciens en potassium et calcium.

Les pluies acides favorisent aussi la prolifération des mousses qui dégradent les toitures en tuiles et ardoises naturelles.

Sommes-nous réellement exposés aux polluants ?

Quels sont les polluants auxquels nous sommes soumis ? Quels sont les seuils réglementaires à respecter ? Et les seuils conseillés pour améliorer le confort des occupants ?

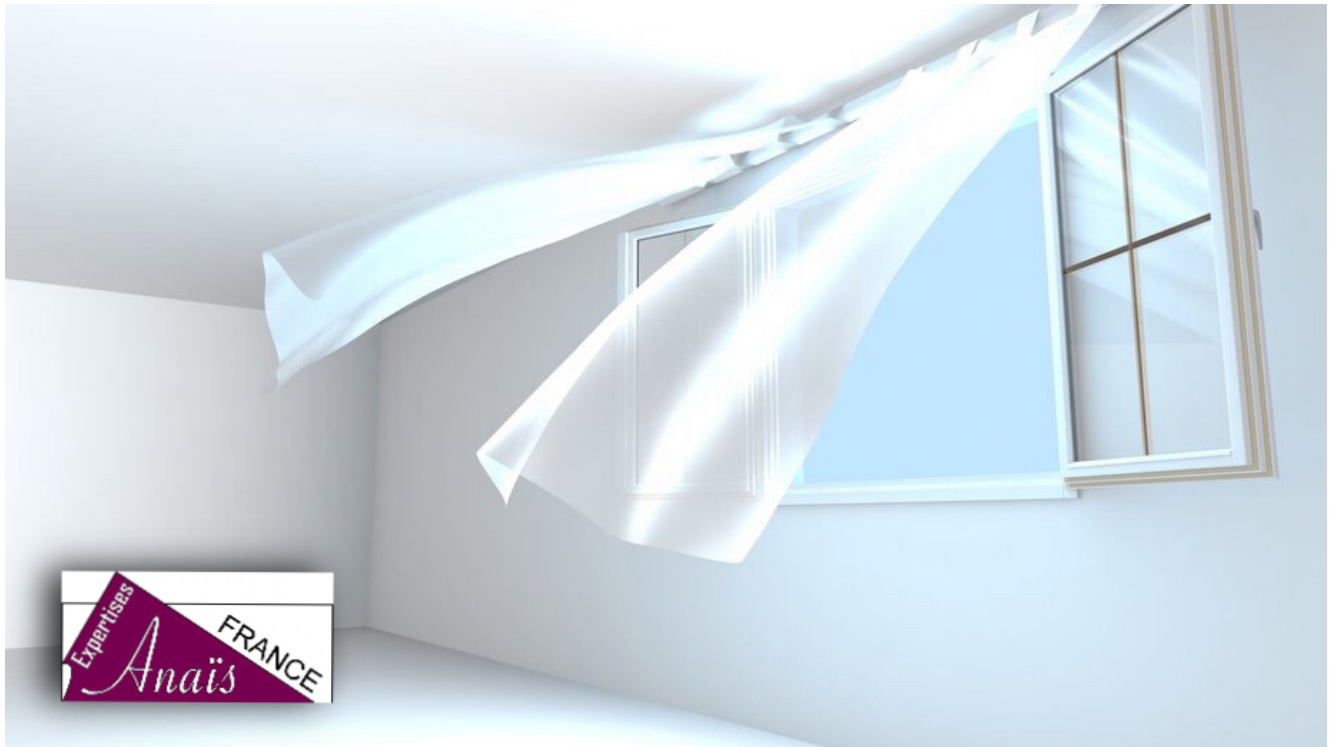
ANAI ENVIRONNEMENT se veut optimiste et rassurant. Notre environnement est parfois trop pollué, mais des progrès ont déjà été accomplis et il est possible de faire mieux. Souvenons-nous des trains au charbon et des voitures des années 70... Des solutions ont donc été mise en œuvre, et il est toujours possible de faire mieux.

ANAI vous propose une étude complète de votre environnement avec un rapport et un suivi annuel.

Contrôle de la qualité de l'air ambiant

Réaliser une expertise QAI et recevoir des conseils

ANAI est un cabinet d'expertises spécialiste du second oeuvre depuis plus de 10 ans. Nos experts ont reçu une formation spécifique aux problèmes environnementaux et un protocole d'analyse de l'ensemble des critères de confort intérieur a été mis au point afin d'établir des rapports de **suivi annuel de l'évolution des taux de pollution**.



Nous avons créé **4 catégories de contrôle** de la qualité environnementale des locaux fermés :

1. Le confort hygro-thermique des locaux en été comme en hiver
2. Le confort visuel et acoustique des locaux de travail et de repos
3. La qualité de l'air intérieur (QAI)
4. La qualité de l'environnement électromagnétiques

Nos rapports sont édités pour être archivés et effectuer un suivi pluriannuel de l'état environnemental des locaux de travail et recevant du public. Des fiches d'informations sont prévues pour l'affichage de la qualité de l'air ambiant dans les locaux professionnels.



09.8008.5008

Appelez ANAIS EXPERTISES au **09.8008.5008** afin d'établir un programme de surveillance et recevoir tous les conseils nécessaires à l'amélioration de votre environnement.